



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article12>

Ressources et fonctionnement du réseau

- Présentation du Réseau -

Date de mise en ligne : lundi 18 février 2013

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -

Tous droits réservés

Ressources

- ▶ Un financement de [l'ACSE](#) (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances)
- ▶ Un portage par [l'IFE](#) (Institut français de l'éducation) par l'intermédiaire de chargés d'étude du [Centre Alain-Savary](#) qui animeront et coordonneront le réseau
- ▶ Les contributions des divers professionnels participants
- ▶ Un accompagnement par Fabrice Dhume, sociologue, chercheur à [l'IS CRA](#) (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée)
- ▶ Des ressources bibliographiques possibles grâce à la contribution du [CNDP](#) (Centre national de documentation pédagogique, département [Ville Ecole Intégration](#)) et un accompagnement via l'organisation des manifestations et des publications
- ▶ Des ressources techniques et communicationnelles de l'IFé et des organisations des différents participants...

Fonctionnement du réseau

Les membres du réseau sont les acteurs de l'école qui sont engagés ou qui souhaitent s'engager dans une réflexion sur les discriminations.

Le support principal est une liste de discussion électronique à laquelle les membres sont inscrits.

Chaque membre du réseau peut inviter d'autres personnes à s'y joindre. Les demandes d'inscription sont à envoyer à Stéphane Kus : stephane.kus@ens-lyon.fr qui se chargera de transmettre aux nouveaux inscrits les textes de référence du réseau et d'envoyer régulièrement (1 fois par mois) la liste exhaustive des inscrits.

La liste de discussion doit permettre :

- ▶ de débattre des textes de référence du réseau pour les faire évoluer
- ▶ d'échanger pour construire progressivement le site internet du réseau
- ▶ de partager des documents pouvant constituer des éléments de réflexion intéressants sur la question
- ▶ de proposer des situations rencontrées, des textes, liens, ressources, outils, à publier sur le site du réseau : toute proposition de publication pourra être débattue dans les quinze jours qui suivent son envoi à la liste avant d'être publiée sur le site

Le site internet du réseau permettra progressivement :

- ▶ d'informer sur les questions de discrimination à l'école avec plusieurs niveaux de lecture permettant aux visiteurs d'approfondir tel ou tel aspect
- ▶ de mettre à disposition les textes de référence du réseau
- ▶ de mettre à disposition des textes théoriques (avec l'aide de l'équipe de VEI du CNDP)
- ▶ de partager des outils, textes d'acteurs du réseau
- ▶ de rassembler des éléments sur les aspects juridiques (y compris de cas de discrimination passés en justice)
- ▶ de publier des liens vers d'autres sites ressources
- ▶ de publier un agenda avec les différentes manifestations organisées sur les questions de discrimination dans le champ éducatif